

COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE

ORIGINAL : ANGLAIS

Soixante-neuvième session
Brazzaville, République du Congo, 19-23 août 2019

Point 16 de l'ordre du jour

PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISoire, LIEU ET DATES DE LA SOIXANTE-DIXIÈME SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL

1. Conformément à l'article 4 du Règlement intérieur du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique, la Directrice régionale soumet la proposition ci-après, qui porte sur le lieu et les dates de la soixante-dixième session du Comité régional.
2. Concernant les offres d'accueil de la session du Comité régional par des États Membres, il convient de noter que le coût de l'organisation d'une session du Comité ailleurs qu'au Bureau régional est élevé. En outre, conformément à la résolution AFR/RC41/R13, c'est le pays hôte qui supporte intégralement le surcoût que pourrait entraîner l'organisation d'une session du Comité ailleurs qu'au Bureau régional.
3. Si un État Membre offre cependant d'organiser le Comité régional, il doit s'engager, aux termes d'un accord signé entre le gouvernement d'un tel pays hôte et l'Organisation mondiale de la Santé, à fournir les prestations et services suivants, indispensables aux travaux du Comité :
 - a) mise à disposition de locaux, de mobiliers et de matériels, y compris le matériel d'interprétation pour les travaux du Comité régional ;
 - b) mise à disposition de matériels d'éclairage, entretien compris, ainsi que d'alimentation en électricité et de ventilation des locaux ;
 - c) mise à disposition du personnel chargé de la maintenance, du nettoyage et de la surveillance des locaux, des installations, des matériels et des fournitures ;
 - d) couverture par les services postaux et téléphoniques, et dispositions permettant d'assurer convenablement le compte rendu des travaux du Comité par la radio et la télévision ;
 - e) prise en charge des frais d'hébergement et de voyage des personnels du Secrétariat de l'OMS autorisés à participer à la réunion ;
 - f) mise à disposition de véhicules pour le transport des représentants des États Membres et du Secrétariat de l'OMS, des matériels, des fournitures et des documents ;
 - g) mise à disposition, en monnaie locale et au meilleur taux de change, de fonds suffisants pour couvrir les dépenses de l'Organisation dans le pays hôte.

4. La Directrice régionale voudrait attirer l'attention des États Membres sur la nécessité de souscrire pleinement aux engagements susmentionnés.

5. Tout État Membre désireux d'accueillir la soixante-dixième session du Comité régional devra manifester son intérêt lors des délibérations sur ce point de l'ordre du jour. Dans l'éventualité où aucun État Membre n'offre d'accueillir la soixante-dixième session du Comité régional, la Directrice régionale propose que ladite session soit organisée au Siège du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique. La Directrice régionale propose que la soixante-dixième session du Comité régional se tienne du 24 au 28 août 2020. Le projet d'ordre du jour provisoire de la soixante-dixième session du Comité régional est présenté ci-dessous, sous forme d'annexe.

COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE**ORIGINAL : ANGLAIS**Soixante-dixième sessionLieu à déterminer, 24-28 août 2020Point 3 de l'ordre du jour**PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Ouverture de la réunion
2. Désignation du président, des vice-présidents et des rapporteurs
3. Adoption de l'ordre du jour provisoire et du programme de travail provisoire
4. Nomination des membres du Comité de Vérification des Pouvoirs
5. Activités de l'OMS dans la Région africaine
6. Intervention du Président du Sous-Comité du Programme
7. Mise en œuvre du Programme de transformation du Secrétariat de l'OMS dans la Région africaine
8. Renforcement de la présence dans les pays pour assurer la couverture sanitaire universelle en Afrique
9. Budget programme 2020-2021 de l'OMS
10. Rapport sur la certification de l'éradication de la poliomyélite dans la Région africaine
11. Qualité, équité et dignité dans la prestation des services de santé dans la Région africaine : combler l'écart en matière de qualité pour accélérer les progrès vers l'atteinte des cibles ODD relatives à la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant
12. Cadre régional pour la mise en œuvre du programme de vaccination 2030 dans la Région africaine
13. Cadre régional pour la mise en œuvre de l'initiative Vaincre la méningite d'ici 2030
14. Cadre régional pour une riposte multisectorielle intégrée à la tuberculose, à l'infection à VIH, aux infections sexuellement transmissibles et à l'hépatite dans la Région africaine de l'OMS
15. Cadre régional pour la mise en œuvre de la stratégie mondiale visant à éliminer le cancer du col de l'utérus en tant que problème de santé publique dans la Région africaine
16. Cadre régional pour la mise en œuvre du plan d'action mondial de l'OMS pour promouvoir l'activité physique 2018-2030 dans la Région africaine
17. Cadre régional pour la mise en œuvre de la stratégie mondiale pour la santé numérique
18. Cadre régional pour la transposition à plus grande échelle des innovations en santé dans la Région africaine

19. Situation des dons et des transplantations d'organes et de tissus dans la Région africaine de l'OMS
20. Rapport sur l'état des systèmes de santé dans la Région africaine de l'OMS
21. **Questions d'intérêt mondial liées aux décisions et résolutions de l'Assemblée mondiale de la Santé**
 - 21.1 Projet de plan d'action mondial pour la sécurité des patients (soumis à la consultation des États Membres)
22. **Documents d'information**
 - 22.1 Rapport de situation sur la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action mondiaux sur le vieillissement et la santé 2016-2030
 - 22.2 Rapport de situation sur la mise en œuvre de la stratégie régionale pour le renforcement du rôle de la médecine traditionnelle dans les systèmes de santé 2013-2023
 - 22.3 Rapport de situation sur la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la drépanocytose dans la Région africaine 2010-2020
 - 22.4 Rapport de situation sur l'utilisation des solutions en matière de cybersanté afin d'améliorer les systèmes de santé nationaux dans la Région africaine de l'OMS
 - 22.5 Rapport de situation sur la mise en œuvre de la résolution AFR/RC62/R5 sur l'Observatoire africain de la santé
 - 22.6 Rapport sur le personnel de l'OMS dans la Région africaine
 - 22.7 Questions à caractère régional découlant des rapports d'audit interne et externe de l'OMS
23. Projet d'ordre du jour provisoire, lieu et dates de la soixante et onzième session du Comité régional
24. Adoption du rapport du Comité régional
25. Clôture de la soixante-dixième session du Comité régional